Thème 4 – Pour un syndicalisme rénov	é, renforcé et moteur du progrès social
Pour: 59 (92,2%) Contre: 4 (6,3%)	Abstention: 1 (1,6%) NPPV: 0
1. Introduction	
La séquence de la dernière élection présidentielle a été assez significative des évolutions du rapport des Français à la démocratie parlementaire et aux partis politiques.	Et l'abstention montre la perte de confiance et d'intérêt d'une large partie de la population pour note système démocratique qui doit interroger.
Un an auparavant, l'élection d'Emmanuel Macron était imprévisible mais peut trouver plusieurs facteurs explicatifs : il a bénéficié d'une conjoncture favorable affaiblissant notamment la droite avec l'affaire Fillon, il a surtout su instrumentaliser un rejet des partis au pouvoir et incarner un supposé changement.	
libéralisme ou la conjonction avec les mesures sociales a conduit à l'épisode des primaires et le choix d'un candidat vite désavoué par une partie des siens puis le désastreux résultat de la présidentielle. Du côté de la gauche non socialiste, l'espoir suscité par une force d'opposition attractive pour les jeunes, susceptible de penser	L'incapacité de la gauche socialiste à clarifier son orientation entre la priorité au libéralisme ou la conjonction avec les mesures sociales a conduit à l'épisode des primaires et le choix d'un candidat vite désavoué par une partie des siens puis le désastreux résultat de la présidentielle. L'orientation libérale prise par la gauche socialiste a suscité beaucoup de déception chez les électeurs et à l'épisode des primaires a conduit au choix d'un candidat vite désavoué par une partie des siens puis le désastreux résultat de la présidentielle.
De ce fait, le nouveau Président, quoique élu avec un faible score au 1er tour, peu d'avance sur ses concurrents (4 candidats entre 19,6 % et 24 % au 1er tour) et l'effet Front national au second tour, peut s'appuyer sur une Assemblée ultra-majoritaire. Il s'est empressé de mettre en œuvre ce qui nourrissait son programme, accentuant l'affaiblissement déjà amorcé des garanties collectives des salariés, réduisant le périmètre des services publics, remodelant en profondeur notre modèle social par le biais de la fiscalité, le tout enrobé d'une communication habile, offrant à l'opinion l'image d'un Président déterminé a contrario de son prédécesseur. Comptant aller plus loin, il envisage ensuite une réforme constitutionnelle visant à réduire le périmètre de	

notre démocratie, usant de façon démagogique du discrédit frappant la classe politique, évaluant les effets d'une gauche très divisée, du clivage syndical, les organisations contestataires sortant affaiblies de l'épisode de la loi Travail. La sclérose du débat public et la marginalisation des organisations syndicales contestataires laisse une large place aux demandes des patrons du Medef, impose comme des évidences l'idée qu'il faut diminuer le « coût » du travail en faisant sauter le maximum de règles, réglementer drastiquement l'immigration, privatiser un certain nombre de services. La méthode utilisée pour les discussions vise à scinder les questions, mettre en difficulté certains partenaires sociaux. C'est la légitimité même des syndicats qui est mise en doute par un Emmanuel Macron féru d'un pouvoir autoritaire.	
impuissants à faire émerger dans le débat public la possibilité d'alternatives aux mesures découlant du capitalisme financier, tiraillés entre une majorité au pouvoir leur	
Pourtant, des luttes sectorielles continuent à exister (exemple des EHPAD) et de nouvelles luttes émergent, comme celles portées par les femmes récemment, comme celles contre les paradis fiscaux, comme le refus des mesures iniques contre les réfugiés. Le syndicalisme doit en faire l'analyse, travailler à se rapprocher des salariés, mieux prendre en compte les mutations du travail, les évolutions sociétales, participer avec les associations et toutes les forces progressistes à contrer les reculs que tente d'imposer le gouvernement, et proposer des mesures aptes à faire reculer pauvreté et inégalités. C'est une des conditions majeures pour freiner la montée en puissance d'un bloc réactionnaire et nationaliste tel que cela a émergé lors de l'élection présidentielle.	
La FSU et ses syndicats, dans la mesure de leurs capacités, doivent contribuer à ce rassemblement en étant au plus près des collègues et de leurs préoccupations et en articulant actions revendicatives et prises de position dans le débat public.	

2. La FSU	
2.1. Quel avenir, quelles évolutions ?	
Le prochain congrès fédéral en 2019, alors que les élections professionnelles auront eu lieu depuis moins d'un an, sera l'occasion d'une analyse approfondie du paysage syndical, de la place qu'y occupe la FSU et donc le moment de décisions stratégiques déterminantes pour son avenir.	
français. Cependant, le rôle de trait d'union entre les organisations syndicales qu'elle a longtemps pu jouer est devenu plus aléatoire, les conflits récents sur les textes réformant le code du travail (loi El Khomri puis ordonnances Pénicaud) ont révélé la	
construction d'actions unitaires comme ce fut le cas le 10 octobre 2017, mais les	
La problématique de l'unification du mouvement syndical, posée initialement par le SNES en 2009 lors de son congrès de Perpignan, s'est partiellement diffusée dans les autres syndicats de la FSU et a notamment trouvé une traduction au congrès fédéral de 2016 au Mans où la FSU s'est donnée pour objectif de tenir les deux axes de renforcement de la fédération et de rapprochement avec la CGT notamment.	
Dans le contexte où le syndicalisme, plus divisé que jamais, est aussi plus affaibli que jamais dans sa capacité à peser sur des choix favorables aux salariés, le SNES réaffirme avec force la nécessité de poursuivre cette réflexion et de l'appuyer sur un travail en commun concret, particulièrement avec la CGT, travail en commun qui doit être davantage valorisé, relayé nationalement et inscrit dans une dynamique de	

rassemblement.	
Au-delà d'initiatives pertinentes mais restées souvent isolées, le constat s'impose cependant d'une difficulté à impulser réellement cette dynamique. Les réticences et les difficultés sont réelles et connues : du côté de la CGT, les formes de repli interne analysées plus haut n'aident pas à impulser une réflexion sur le rassemblement, de notre propre côté existent des craintes légitimes pour le syndicalisme de métier, pour l'existence des courants de pensée, sur l'articulation entre unification et unité d'action.	
le débat sur les formes que peut prendre notre mandat et en proposant des étapes. Si le but est bien de rassembler dans un même cadre salariés du privé et du public, faut-il	Dans le processus d'unification, nous devons donc intégrer ces éléments en poursuivant le débat sur les formes que peut prendre notre mandat et en proposant des étapes. Si le but est bien de rassembler dans un même cadre salariés du privé et du public, faut il privilégier dans un premier temps le renforcement de liens au niveau Fonction publique ? (Contrat d'association etc.) La première est d'aller vers un renforcement des liens dans la fonction publique. Il est nécessaire de diffuser cette idée auprès de nos adhérents. La mise en place de travail commun avec la CGT (stages notamment) y participera.
Les réflexions devront être particulièrement reprises à l'issue des élections professionnelles de décembre 2018. Le constat a été fait à l'issue des élections professionnelles 2014 de la fragilité de l'assise de la FSU, essentiellement implantée dans l'Éducation et, de ce fait, déstabilisée par les pertes de voix dans ce ministère.	
En outre, sa représentativité acquise dans la seule Fonction publique d'État la prive d'une capacité d'intervention sur des questions transversales touchant la santé, la protection sociale, etc., et limite son champ d'action.	
Dans les choix stratégiques qui sont devant nous, les résultats des élections professionnelles de 2018 et notamment la réussite ou pas d'une implantation dans la territoriale permettant de gagner la représentativité dans ce versant seront déterminants.	
2.2. Élections professionnelles	
Elles sont un double défi pour le SNES comme pour la FSU.	
2.2.1 Modalités de vote	
Le vote électronique, forme de vote uniquement par correspondance, tant par sa	

été un handicap pour la participation. Le nombre de scrutins à organiser simultanément dans chaque établissement (a minima 2 CAP pour chaque corps + 2 CT pour tous) ne permet plus un vote général papier. Le SNES-FSU exige le renforcement de la	Le SNES-FSU exige le renforcement de la matérialisation du vote sur les lieux de travail, notamment par des contraintes en direction des chefs d'établissement. la mise en place d'un bureau de vote avec des ordinateurs spécialement dédiés à cela et une liste d'émargement, par la présence, en salle des professeurs, de panneaux spécifiques aux élections professionnelles. L'équipe de direction de chaque établissement devra également informer tous les personnels du calendrier et des modalités de ce vote (par mail notamment). Le renforcement du réseau militant, dans les établissements, est également un enjeu important pour une incitation plus forte à la participation et au vote pour le SNES-FSU (voir également 3-2-3).
2.2.2 Articuler CAP et CT	
D'autre part, le scrutin décisif pour les moyens syndicaux, le CT ministériel, est le plus éloigné des préoccupations quotidiennes des personnels, toujours très attachés au rôle des commissions paritaires dans les opérations liées à la carrière, aux mutations. C'est en grande partie là que se construit la légitimité du SNES-FSU à défendre ses mandants.	
Renforcer la visibilité de l'articulation du rôle des élu-e-s SNES-FSU en CAP avec le travail de nos élu-e-s FSU en CT est plus que jamais indispensable.	Renforcer la visibilité de l'articulation du rôle des élu-e-s SNES-FSU en CAP avec le travail de nos élu-e-s FSU en CT est plus que jamais indispensable. Il faut mieux informer nos adhérents, après la tenue de chaque CT, du rôle tenu par les élus FSU et mettre en avant le rôle des élus auprès de toute la profession.
Le poids du SNES et celui de la FSU sont tributaires l'un de l'autre et leur renforcement intimement lié, ce qui doit se retrouver dans la campagne menée par le SNES comme par la FSU. Pour ce faire, la coordination des syndicats de l'EN de la FSU, déjà à l'œuvre, doit être confortée.	
Dans chaque section académique comme au niveau national, une commission en charge spécifiquement du suivi quotidien des opérations liées aux élections professionnelles, qui rendra compte aux délibératifs, prendra en charge ces questions.	
2.2.3 Travail commun	
Mais il en est des autres syndicats de la fédération comme pour le SNES-FSU, et le recul de 2014 a été général. L'importance de l'enseignement supérieur, le poids qu'y	L'importance de l'enseignement supérieur, le poids qu'y ont les corps du second degré et la capacité du SNESup FSU affaibli à y porter une parole commune ne sont pas de nature à renforcer notre audience. Cette baisse doit nous interroger collectivement. Les thématiques « fonction publique » doivent servir de base pour un travail plus étroit

	avec l'ensemble des syndicats nationaux de la FSU tant au niveau national qu'au niveau académique.
seule constitution de listes communes dans les corps dont nous partageons la	Travailler plus étroitement avec nos camardes de l'ESRI à la campagne, au-delà de la seule constitution de listes communes dans les corps dont nous partageons la responsabilité, est aussi une nécessité, tant au niveau national qu'au niveau académique
2.3. Structuration et fonctionnement des instances régionales et académiques	
	Les instances fédérales, avec la mise en place des régions pluri-académiques, se sont multipliées, nécessitant complexifiées avec notamment l'augmentation du nombre de structures composant les CFR (SD, structures SN,). Cela nécessite un investissement en temps militant important, tant pour les réunions que pour les déplacements souvent longs.
Pourtant, le travail doit s'y mener, notamment pour préparer les instances de dialogue social qui elles aussi se sont multipliées.	La coordination entre académies est donc indispensable et doit être approfondie.
2.3.1 Dialogue social	
Si la question de nouveaux moyens pour de nouvelles instances, soulevée à Grenoble, doit être portée, elle ne fait pas le tour de la question. L'utilité de telles instances, qu'elles soient fédérales ou de dialogue social, interroge parfois.	
	conforme à la réglementation et que la mise en place des nouvelles régions pluri- académiques interpelle la structure CAEN. <i>Pour notamment faciliter le dialogue avec</i> <i>la Région, la tenue de CIAEN serait plus efficace.</i>
2.3.2 Dans la fédération	
Les instances fédérales ne jouent pas complètement leur rôle délibératif, sans pour autant être un lieu qui met en œuvre. Trop souvent, faute de préparation suffisante et donc de mandatement des composantes, elles sont un lieu très important d'échanges mais pas de décision.	
La liaison concrète avec la vie des personnels n'y est pas toujours garantie, le plus petit dénominateur commun ne doit pas être de ne rien faire et le risque qu'elles soient au	

moins en partie délaissées n'est pas nul. Le congrès fédéral de 2019 doit s'emparer de cette question, sans tabou.	
2.3.3. Les SFR	
Créées en 2007 les SFR, structures internes à la FSU, regroupant les retraité-e-s syndiqué-e-s des syndicats nationaux de la FSU, permettent la construction d'un syndicalisme « retraités » lié à celui des actifs, qu'elles enrichissent de la diversité des situations des retraités.	
La SFR avec la FSU, qui était souvent écartée des organismes publics, est maintenant reconnue auprès des différentes instances représentatives des retraités et personnes âgées notamment au Haut Conseil de l'Enfance de la Famille et de l'Âge et dans les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).	
CGT, CFTC, CGC, FGR-FP, Solidaires, SFR-FSU, LSR et UNRPA). Face aux attaques	la question de la socialisation et de la représentation de cette partie de la population est un impératif démocratique est un impératif démocratique. La question de la place des retraités dans la société et de la représentation des 16 millions de retraités est un impératif démocratique Le militantisme « actifs- retraités » au SNES et à la FSU doit encore progresser à partir d'un travail commun et de l'élaboration de revendications communes intergénérationnelles
2.3.4. Pour le SNES-FSU	
pertinence, mais la perspective de plus en plus nette de fusions d'académies risque de	La liaison organique entre académie et S3, un des piliers de nos statuts, doit-elle être revisitée?— Le SNES-FSU doit continuer à affirmer son opposition à la fusion d'académies. Cependant, il faut qu'il soit prêt si celle-ci se réalise. Sur le plan syndical, le SNES-FSU gagnerait en efficacité, si face à ce nouvel échelon administratif, il était en capacité de présenter un seul interlocuteur.
2.4. Le syndicalisme des retraités de la FP. Avenir de la FGR	
La FGR-FP est un exemple original dans le paysage syndical français. Créée en 1936 pour défendre les retraités de la Fonction publique, c'est une association qui regroupe	

Congrès National Rennes du 26 au 30 mars 2018 Thème 4 – Rapports préparatoires

les adhésions collectives de syndicats de la FP et à l'échelon départemental des adhésions individuelles. Pluraliste c'est un point de convergence et force pour la défense des 2,8 millions retraité-e-s de la Fonction publique.	
C'est avec les syndicats de la FSU un outil précieux au sein du groupe des 9 pour porter la voix des retraité-e-s de la FP et renforcer la convergence public/privé.	
Elle constitue, avec des associations de retraités de la police, de la gendarmerie, des officiers mariniers et de la Poste, un Pôle des Retraités de la Fonction Publique : plus de 250 000 fonctionnaires retraités, engagés dans une convention de partenariat.	
Après le départ en janvier 2016 du SE-UNSA (16 500 adhérents), le congrès du SNES-FSU de Grenoble appelait ses adhérents retraité-e-s à poursuivre leur activité au sein de la FGR-FP avec l'objectif de la renforcer en direction de toutes les FP et des organisations syndicales dans le respect de la représentativité et de la prise en compte de toutes les sensibilités. Les effectifs de 45 000 en 2015, sont passés fin 2016 à 30 000 environ. Certes, tous les syndicats connaissent une légère baisse de syndicalisation mais l'impact du départ du SE-UNSA est lourd même si certains de ses adhérents (1 000) se sont regroupés dans une association ou ont choisi d'être adhérents directs. Et on se retrouve avec une forte majorité des syndicats de la FSU.	
Cependant, le congrès, en juin 2016, s'est tenu avec une motion revendicative forte dans les domaines de la protection sociale, de la fiscalité et de la Fonction publique.	
Le prochain congrès de la FGR-FP aura lieu en 2019 avec des enjeux importants eu égard aux attaques frontales contre la FP et contre les retraités devenus cible gouvernementale. Ils nécessiteraient une FGR-FP, plus forte, plus pluraliste.	
Actuellement, les objectifs d'élargissement n'ont pas été atteints et l'outil, pour garder sa pertinence, devrait être renforcé rapidement. Il s'agit donc de poursuivre les efforts au sein des sections départementales, au sein de la CE et d'explorer toutes les pistes pour créer une dynamique. Les syndicats nationaux adhérents à la FGR, lors du congrès FSU de 2019, devront étudier la situation de la FGR à l'issue de son propre congrès et toutes les évolutions que cette situation pourrait impliquer.	
3. Le SNES-FSU	
3.1. Le SNES et la profession	

3.1.1. Place du SNES-FSU dans le débat public	
La légitimité du SNES-FSU comme premier syndicat du second degré ne fait pas débat et il est la plupart du temps fait appel à ses analyses, que ce soit dans les médias ou les cercles d'experts, quand il s'agit de questions touchant aux collèges et lycées.	
Mais trop souvent, le SNES-FSU est connoté comme syndicat s'opposant aux politiques de l'éducation impulsées par les gouvernements sans que soient abordées les problématiques de fond touchant le système éducatif.	Mais trop souvent, Même si parfois, le SNES-FSU est connoté comme syndicat s'opposant aux politiques de l'éducation impulsées par les gouvernements sans que soient abordées les problématiques de fond touchant le système éducatif, l'expertise (paragraphe suivant)
L'expertise des militants du SNES-FSU sur les questions de carrière et de rémunération est reconnue.	
trop peu la réflexion commune. L'image réductrice d'un SNES uniquement corporatiste et replié sur l'existant, réfractaire aux innovations que peuvent pratiquer certains collègues, perdure et nuit à la syndicalisation. Sans doute le SNES-FSU doit-il s'efforcer davantage, à travers ses moyens de communication, de développer des contacts avec les partis politiques, les associations, les chercheurs, de poser ses propres sujets sans attendre de s'exprimer en réaction à ceux imposés par l'actualité,	Son projet éducatif et le travail fait sur les contenus et pratiques d'enseignement <i>doit mieux</i> irrigue trop peu <i>nourrir</i> la réflexion commune. L'image réductrice d'un SNES uniquement corporatiste et replié sur l'existant, réfractaire aux innovations que peuvent pratiquer certains collègues, perdure et nuit à la syndicalisation. Sans doute le SNES-FSU doit-il s'efforcer davantage, à travers ses moyens de communication, de développer renforcer les liens des contacts avec les partis politiques, les associations, les chercheurs, de-poser ses propres sujets sans attendre de s'exprimer en réaction à ceux imposés par l'actualité, d'irriguer davantage le débat public et poursuivre l'information et la communication en premier lieu les lieux de travail des personnels. dans les établissements scolaires.
3.1.2. Communication, visibilité du SNES-FSU dans l'espace public	
	Il ne s'agit cependant pas uniquement d'avoir une « politique du chiffre ». Il est donc nécessaire d'avoir une politique globale de communication qui permet de mettre en cohérence et de diffuser de façon plus efficace les messages et analyse du SNES-FSU sur les différents moyens de communication qu'il utilise (site, réseaux sociaux, publications,).
recherche interne plus efficace), le SNES-FSU doit-il: • continuer la transition numérique de ses contenus et s'engager dans une mise en valeur numérique de ce qu'il écrit, sous forme d'un site d'actualité en ligne par exemple ? Réduire sa publication	En plus d'améliorer l'existant (notamment l'accès aux contenus du site via une recherche interne plus efficace), le SNES-FSU doit—il:— continuer la transition numérique de ses contenus et s'engager dans une mise en valeur numérique de ce qu'il écrit, sous forme d'un site d'actualité en ligne par exemple. En revanche, le site ne doit pas être interactif. En effet, il doit être le lieu de présentation de la vision du SNES-FSU (vision résultant de débats ayant eu lieu dans des instances au préalable). Par ailleurs, le SNES-FSU doit maintenir sa publication papier qui permet de

	renforcer sa visibilité en salle des professeurs, participant ainsi à la diffusion de ses idées auprès de toute la profession. Pour les adhérents, les publications papiers permettent également une vision d'ensemble des points d'actualité, plus facilement que le site internet, souvent utilisé pour trouver réponse à une question particulière. Ces différents modes de communication sont complémentaires et ne peuvent pas se développer l'un au détriments des autres. ? • Si oui, quelle publication peut il réduire en priorité? • Le site en ligne doit il devenir interactif? Permettre les commentaires?
élections professionnelles de 2018. La campagne doit donner du syndicat une image de	Lutter contre l'image conservatrice du SNES-FSU reste une priorité, surtout en vue des élections professionnelles de 2018. Dans le cadre des élections professionnelles de 2018, La campagne doit donner du syndicat une image de force de propositions, représentatif de la profession et porteur des débats qui animent cette dernière. La profession reste la cible privilégiée de sa communication.
Le SNES-FSU doit-il renouer avec des campagnes sur différents thèmes, sur les salaires, les retraites, etc. ?	Le SNES-FSU doit-il-renouer avec des campagnes sur différents thèmes, sur les salaires, les retraites, etc. ?
Doit-il acheter des espaces publicitaires dans la presse ou sur les réseaux en ligne pour faire campagne ?	Doit-il acheter des espaces publicitaires dans la presse ou sur les réseaux en ligne pour faire campagne? Le SNES-FSU, doit veiller, lors de sa communication, à ne pas avoir un discours trop technique. Pour être plus efficace, il doit se concentrer sur des formulations simples et percutantes.
3.2. Organisation du SNES-FSU, observatoires, formation syndicale	
L'érosion de la syndicalisation a repris depuis 2015, malgré les outils permettant l'adhésion en ligne et les paiements fractionnés des cotisations. Il faut continuer de travailler sur tous les obstacles à la syndicalisation et à la fidélisation des adhérents, par exemple en favorisant la tacite reconduction. Celle-ci pourrait être proposée de façon plus incitative aux nouveaux adhérents.	
3.2.1. Les observatoires de la vie syndicale	
Les travaux engagés doivent être poursuivis sur le renforcement du réseau militant, mais aussi en vue d'une amélioration de la lisibilité du SNES-FSU et de ses instances pour les adhérents. La vie interne du SNES-FSU est très souvent méconnue de ses	

adhérents. Les instances doivent êtres plus visibles, plus ouvertes, et au besoin, réorganisées pour plus d'efficacité et pour pouvoir attirer de nouveaux militants. Les observatoires devront mener une réflexion sur les faibles taux de participation aux élections internes afin d'améliorer la démocratie du SNES-FSU et permettre une meilleure organisation.	
L'actuelle organisation du SNES-FSU, notamment au niveau national, doit s'adapter aux évolutions de nos métiers, du système éducatif mais aussi du syndicalisme.	
Ensuite les observatoires de la vie syndicale devront se pencher sur les services que peut proposer le SNES-FSU notamment, mais pas uniquement, aux collègues entrant dans le métier ou partant à la retraite. Le SNES-FSU sait accompagner les collègues lors des opérations de carrière, y compris les nouvelles comme la classe exceptionnelle. Il doit étendre son action à d'autres domaines pour améliorer son attractivité et son crédit auprès des collègues. Il doit aussi donner une plus grande visibilité à son champ d'activité pour que le travail effectué auprès des collègues soit plus fructueux en termes d'adhésions.	
Enfin il faudra continuer le travail effectué sur la répartition des décharges de service entre S3, plus transparente et rationnelle. Il était nécessaire de l'initier avant l'approche des élections professionnelles de cette fin d'année.	
3.2.2 Les services aux adhérents	3.2.2 Les services aux adhérents Le SNES-FSU au plus près des collègues
Le syndicalisme doit être utile : il le doit dans les luttes, et ce n'est pas là où il est le plus à l'aise en ce moment, il doit l'être dans la défense individuelle et collective, ce que le SNES-FSU ne réussit pas si mal, mais le doit-il dans l'exercice du métier ?	
académies, d'HMIS dans les établissements, où l'approche collective a été assurée, le dialogue syndical avec les corps d'inspection s'est avéré souvent très verrouillé, et la question d'un accompagnement plus individualisé de collègues qui le souhaiteraient pose plus largement le rôle du syndicat sur le plan pédagogique, au-delà de la réflexion sur les programmes et les contenus. Une demande existe et elle ne doit pas être ignorée,	Si la mise en place des entretiens de carrière a fait l'objet de nombreux stages dans les académies, d'HMIS dans les établissements, où l'approche collective a été assurée, le dialogue syndical avec les corps d'inspection s'est avéré souvent très verrouillé, et la question d'un accompagnement plus individualisé de collègues qui le souhaiteraient pose plus largement le rôle du syndicat sur le plan pédagogique, au-delà de la réflexion sur les programmes et les contenus. Une demande existe et elle ne doit pas être ignorée, sauf à laisser définitivement le champ libre aux commerçants ou à d'autres organisations syndicales. Le SNES-FSU doit veiller à ne se poser ni en prescripteur, ni en évaluateur de

	pratiques pédagogiques. Lorsqu'un enseignant se trouve en difficulté, le rôle du SNES-FSU est de chercher à créer une réponse collective, de casser l'isolement et l'individualisation.
Des échanges existent, notamment via les listes de diffusion et les journées de réflexion disciplinaires (JRD): échanges sur les pratiques, programmes, questions professionnelles, sujets de brevet et de bac, échanges de cours, etc. Il existe aussi des stages syndicaux académiques qui, si leur objectif affiché n'est pas de pallier les carences de la formation continue institutionnelle, y contribuent pourtant de façon notable. Comment poursuivre et améliorer les échanges avec les collègues? En se dotant de quels outils ?	
Pour préparer le passage à la retraite, il faut poursuivre le travail actifs/retraités en direction des collègues concernés. Le SNES-FSU doit être présent à chacune des étapes de la retraite pour répondre aux demandes individuelles concernant notamment la pension, les droits, les démarches liées à la prise en charge de la dépendance. Il doit être un lieu-ressource grâce aux S1 et aux outils (mémos, stages, permanences). Cela suppose une formation et des équipes militantes à tous les niveaux, une mise en réseau qui permette la réactivité face aux questions posées.	
3.2.3. Réseau militant	
renforçant la mutualisation du matériel syndical et la communication interne. La	est un outil pour y parvenir. Dans le cadre des élections professionnelles 2018, le réseau de S1 est particulièrement important pour informer sur la campagne et diffuser le programme du SNES-FSU. Il permet d'inciter au vote. C'est la force que n'ont souvent pas les organisations concurrentes.
3.2.4 Réflexion sur les responsabilités des militants dans les établissements	3.2.4 Réflexion sur les responsabilités des militants dans les établissements
Afin de consolider et développer son maillage militant, le SNES-FSU réaffirme son objectif de trouver, soutenir et former davantage de responsables de sections d'établissement. À travers les tournées d'établissement, l'organisation de stages, de réunions, d'instances départementales et académiques élargies aux S1, le SNES-FSU renforce l'implication de l'ensemble de ses militants dans la vie syndicale.	
	Le SNES-FSU assure en outre la protection de ses responsables d'établissements. D'une part , Il demande un renforcement du cadre législatif et réglementaire

reconnaissance pleine et entière des droits de la section d'établissement, distincts des droits des élus au conseil d'administration qu'il convient également de renforcer.	permettant une reconnaissance pleine et entière des droits de la section d'établissement, distincts des droits des élus au conseil d'administration qu'il convient également de renforcer. D'autre part, Les S1 sont en première ligne, notamment en situation de conflit dans l'établissement. le SNES-FSU doit permettre de rompre l'isolement et de dépersonnaliser les conflits. Le lien S1/S2 doit être approfondi à cette fin. Il est également important de mettre en avant que, même si le rôle de secrétaire de section est important, le S1 est une équipe et ne se résume pas à cette seule personne.
Le SNES-FSU développera les initiatives déjà prises de mutualisation de son réseau avec celui des responsables d'établissement du SNEP-FSU. Il encouragera la communication à ses secrétaires d'établissement de toutes les informations nécessaires à l'association des autres adhérents d'un syndicat de la FSU à toutes les activités de la section.	
3.3. Formation syndicale	
La politique de formation syndicale constitue l'un des outils de renforcement du SNES-FSU.	
La poursuite de la formation des équipes syndicales des S2, chargées notamment du développement des sections d'établissement, doit redonner confiance dans nos capacités collectives d'action locale.	
carrière passe par une meilleure prise en compte des difficultés rencontrée dans l'exercice de nos métiers. N'est il pas temps désormais de s'emparer de la question	Le renforcement de l'attractivité du SNES-FSU auprès des collègues en début de

fournir un cadre d'échanges, y compris de contenus et de pratiques de cours (forums par	Le syndicat, au delà de ce qui existe déjà (journées disciplinaires, stages) pourrait fournir un cadre d'échanges, y compris de contenus et de pratiques de cours (forums par exemple), loin de toute démarche dogmatique, et sans renoncer à l'exigence d'une véritable formation continue par l'Éducation nationale. Le SNES-FSU doit poursuivre, en dehors de toute prescription pédagogique (voir 3-2-2), l'organisation de journées et stages disciplinaires.
La fidélisation des adhérent—e-s récent—e-s peut être améliorée par la mise en place de stages d'accueil, en s'appuyant notamment sur les diaporamas créés à cet effet par les équipes du S4.	
La nécessité d'améliorer la mutualisation de nos pratiques de formation syndicale demeure plus que jamais nécessaire, et possible grâce aux nouveaux moyens de communication (réseaux sociaux, cloud).	
	nos partenaires de la CGT et de Solidaires. Des stages thématiques sur des questions relatives à la fonction publique doivent être proposés et diffusés auprès des syndiqués.
4. Syndicalisme international	
Force est de constater que le mouvement syndical européen ne parvient pas à contrer les politiques néolibérales imposées par les institutions de l'UE et de la zone euro. L'absence de mobilisations impulsées par la CES sous forme d'euro-manifestations montre bien les difficultés à coordonner des luttes pour faire échec aux réformes structurelles contre les services publics, la protection sociale et les droits des travailleurs partout en Europe.	
Face à la montée des nationalismes et des replis identitaires, le syndicalisme européen devrait jouer un rôle encore plus actif. En 2011, la FSU a demandé son affiliation à la CES. Force est de constater que cette démarche n'aboutit pas en raison de l'opposition de FO, l'UNSA et la CFDT. Conformément à la décision prise au Congrès du Mans de 2016, le SNES-FSU demande à la FSU de reprendre une démarche d'adhésion à l'Internationale des Services Publics (ISP).	
Le SNES-FSU est très impliqué au niveau du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais celui-ci peine à trouver sa place dans les luttes pour l'éducation.	
Alors que le statut de la profession enseignante reste peu attractif dans bon nombre de	

Congrès National Rennes du 26 au 30 mars 2018 Thème 4 – Rapports préparatoires

pays, notamment en raison des mauvaises conditions de travail et salariales, que les organisations membres du CSEE signalent des pressions croissantes sur le financement public de l'éducation, des difficultés demeurent pour mener des campagnes plus visibles en direction des gouvernements nationaux et des institutions européennes (Conseil, Parlement).	
L'urgence est pourtant d'obtenir des améliorations significatives de la situation des personnels enseignants et de l'éducation en général.	
Au niveau européen, comment dépasser la diversité des situations dans les différents pays, renforcer la solidarité et créer le rapport de forces qui permettra de contrer les politiques néolibérales ?	
4.1. Syndicalisme international	
La création de la CSI (Confédération syndicale internationale) avait suscité beaucoup d'espoir pour un syndicalisme plus en phase avec les réalités nationales. Cet espoir a été déçu et les organisations syndicales internationales, y compris sectorielles, se montrent bien impuissantes face aux politiques néolibérales dont sont victimes les populations dans la plupart des pays du monde. La demande d'adhésion de la FSU à la CSI n'a toujours pas abouti, ce qui constitue un handicap.	
Comment faire évoluer le syndicalisme international vers des dynamiques plus revendicatives et combatives? Dans la perspective du prochain congrès de l'IE en juillet 2019, quelle stratégie le SNES-FSU devrait-il mettre en œuvre pour faire avancer, au niveau international, le syndicalisme dont nous nous réclamons?	
4.2. L'activité internationale du SNES-FSU	
Le SNES-FSU réaffirme les mandats adoptés au congrès de Grenoble en 2016. Y a -t-il d'autres pistes de réflexion pour mieux intégrer les dimensions européennes et internationales dans l'activité du SNES-FSU ?	
4.3. Alter Sommet	

Congrès National Rennes du 26 au 30 mars 2018 Thème 4 – Rapports préparatoires

Depuis 2012, le SNES-FSU est engagé dans le réseau Alter Sommet qui bute également sur la difficulté à faire converger les luttes existantes. Il s'agit d'un espace de discussions et de débats sur les politiques de l'UE et les mouvements sociaux en Europe. En mars 2017, l'Alter Sommet a lancé une campagne sur « les droits sociaux et économiques pour toutes et tous ».	
C'est un exemple d'initiative concrète. Comment faire en sorte que les propositions alternatives relatives à l'écologie, aux transformations du monde du travail et aux migrations soient davantage popularisées, notamment au niveau des S3 ?	
4.4. Coopération	
Le SNES-FSU poursuivra ses objectifs et ses actions de coopération. Cette coopération s'exerce principalement en direction de l'Afrique francophone (Mauritanie, Tchad, Djibouti, Niger) mais aussi en direction de l'Amérique latine, du Moyen-Orient (Palestine), de l'Asie (Inde) et de l'Europe centrale (Pologne).	
La politique de coopération du SNES-FSU est axée sur des thèmes syndicaux ou en phase avec l'action du SNES-FSU: syndicalisation des jeunes, activités militantes, partage d'expériences, réflexion sur le métier. Elle peut aussi répondre à des demandes particulières de syndicats: animation de stage, outils de communication, publication de bulletins syndicaux, envoi de matériel, aide à l'organisation de congrès syndicaux.	
4.5. CSFEF	
Le SNES-FSU participe au fonctionnement du CSFEF (Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation) qu'il préside, en complément de sa politique de coopération internationale. Il contribuera à développer les initiatives autour de l'appel francophone contre la privatisation et la marchandisation de l'éducation avec des syndicats, associations ou ONG internationales. En complément de l'action du CSFEF, le SNES-FSU pourra proposer aux syndicats du Sud de participer à des activités qu'il organise (stages, conférences, visites).	
Le SNES-FSU rappelle que le CSFEF est le regroupement syndical de l'éducation reconnu par la Francophonie. Il reste attaché à l'autonomie du CSFEF concernant les activités qu'il organise ; sa spécificité doit être respectée par l'IE.	

4.6. Forum social mondial	
Après le FSM de Montréal en août 2016, le prochain forum est programmé en mars 2018 au Brésil. Des sujets tels que le processus de renouvellement du FSM, l'articulation entre mouvements nationaux et internationaux devraient y être débattus. À ce jour, des thématiques plus ciblées n'ont pas encore été précisées.	
5. Solidarité internationale	
5.1. Lutte contre la marchandisation et la privatisation de l'éducation	
Elle est devenue un objectif partagé par plusieurs acteurs internationaux. Le SNES-FSU entend poursuivre le processus engagé dans la communauté francophone visant à réaffirmer la nécessité d'un service public de qualité, à réguler l'enseignement privé et à limiter l'intrusion d'entreprises à l'école.	
pénalise les plus pauvres (Maroc, Algérie, Mauritanie, Sénégal, Burkina, Côte d'Ivoire,	y compris dans les pays industrialisés et développés (Maroc, Algérie, Mauritanie, Sénégal, Burkina, Côte d'Ivoire, Brésil, Chili, Uruguay, mais aussi l'Angleterre, la Suède,). Le SNES-FSU restera engagé auprès des organisations syndicales qui luttent contre ces dérives.
5.2. Défense des droits syndicaux	
Le SNES-FSU continuera à soutenir les syndicalistes menacés dans leur pays et participera aux campagnes nationales (avec la FSU) ou internationales sur ce point, comme il l'a fait par le passé (Egitim-Sen Turquie, SEP et SYNESED Djibouti, en Iran, en Palestine, aux Philippines).	
En Turquie de très nombreux collègues ont été suspendus de leurs fonctions, avec suspension de salaire, confiscation de leur passeport et fermeture des droits à la sécurité sociale en raison de leur engagement politique ou syndical, ils sont poursuivis devant les tribunaux pour des délits d'opinion sous l'accusation, tout à fait injustifiée, de liens	

avec une organisation séditieuse ou terroriste.
À Djibouti, depuis plusieurs années, le gouvernement fait pression sur les responsables syndicaux enseignants du premier et du second degré en multipliant les arrestations de plus ou moins courte durée, en suspendant les collègues de leurs fonctions et en leur interdisant des déplacements à l'étranger.
Le SNES-FSU continuera d'intervenir pour soutenir les droits de syndicalistes enseignants partout où ils sont mis à mal. Le SNES-FSU poursuivra son action de soutien à des revendications syndicales communes sur tous les sujets qui sont débattus au niveau européen ou international. À cet égard il continuera à jouer un rôle actif au sein du CSEE et de l'IE.
5.3. Solidarité
L'éducation est particulièrement mise à mal dans les pays en conflit (Mali, Congo, Centrafrique) ou en crise : cours non assurés, écoles occupées, dommages matériels, enseignants dans l'incapacité d'assurer leurs missions, insécurité grandissante, enfants et adolescents privés du droit à l'éducation et forcés d'émigrer (Libye, Birmanie, Syrie). Le SNES-FSU témoignera de sa solidarité aux pays ou aux minorités victimes de ces situations.
En Palestine, les pressions de l'armée d'occupation israélienne dégradent considérablement les conditions de l'enseignement : trajets très longs avec passage de checkpoints pour se rendre dans les établissements, contrôles incessants des adolescents, incidents et tensions qui pèsent sur la vie des élèves. Le SNES-FSU réaffirme son attachement à une solution négociée pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. À cet égard, le SNES-FSU condamne la décision unilatérale du président Trump de déplacer l'ambassade des États-Unis de Tel-Aviv vers Jérusalem.